

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - B2024/014640 - 2019 B 00227 - 847 964 889 - 3C

Désignation de l'entreprise : SARL 3C

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 Rue de la Prévachère

38400 ST MARTIN D HERES

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 84796488900020

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 11 22 02 23		N-1 13 11 22 02 22		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 720	AG	209	5 511		
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	236 378	AS	79 703	156 674	130 695	
	Autres immobilisations corporelles	AT	150 857	AU	28 548	122 309	112 872	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY			21 500	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD	10 157	BE		10 157	153
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	5 140	BI		5 140	320	
TOTAL (II)		BJ	408 251	BK	108 460	299 791	265 539	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL	96 757	BM		96 757	79 964
		En cours de production de biens	BN	50 499	BO		50 499	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 524	BW		6 524	5 000
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 095 542	BY		1 095 542	399 517	
	Autres créances (3)	BZ	137 005	CA		137 005	15 211	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	100 000	CE		100 000		
	Disponibilités	CF	249 054	CG		249 054	628 900	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 768	CI		10 768	11 438	
	TOTAL (III)	CJ	1 746 150	CK		1 746 150	1 140 030	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 154 401	IA	108 460	2 045 941	1 405 569	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks				Créances		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Pour copie certifiée conforme

Copie Quadra

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SARL 3C										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF				
			FG	3 318 511	FH		FI	3 318 511	2 245 831		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	3 318 511	FK		FL	3 318 511	2 245 831		
	Production stockée*						FM	50 499			
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	2 519	2 183		
	Autres produits (1) (II)						FQ	122	14		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 371 651	2 248 029		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 290 307	706 292		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(16 793)	(76 766)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 396 223	944 713		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	14 304	7 683		
	Salaires et traitements*						FY	180 280	141 693		
	Charges sociales (10)						FZ	89 110	63 020		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce		HS		GA	65 551	39 328		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC		
			Autres charges (12)						GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	1 946	87		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	3 020 928	1 826 050		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GG	350 724	421 979		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GH				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ	2 519	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	6 496	50		
	Différences positives de change						GM				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN				
	Total des produits financiers (V)						GO				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GP	9 015	51		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ				
	Différences négatives de change						GR	4 914	1 886		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS				
	Total des charges financières (VI)						GT				
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	4 914	1 886		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	4 102	(1 836)			
						GW	354 825	420 143			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 3C

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		1 385	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	317 827	453 900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	317 827	455 285	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	777	661	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	287 962	459 717	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	288 739	460 378	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	29 087	(5 092)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	91 922	99 341	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 698 493	2 703 365	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 406 502	2 387 655	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	291 991	315 710	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	147 462	92 581	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	2 519	2 183	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2	31 260	37 254	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	273	58	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires	A9	31 260			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES												317 827	
VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLES CEDEES										287 962			
AMENDE ET PENALITES										777			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Charges à payer	15
Détail des charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
Détail des charges constatées d'avance	16
Détail des produits constatés d'avance	17

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	17
Transferts de charges	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 864
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 240
Dettes fiscales et sociales	1 542
Autres dettes	169 395
Total	206 040

Détail des charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES NON PARVENUES	
- FNP/ BTTP EX 12/23	1 338
- FNP/ ROYAL CERAMIC EX 12/23	11 559
- FNP/ SOGRECA EX 12/23	4 136
- FNP/ DHL EX 12/23	85
- FNP/ DHL EX 12/23	135
- FNP/ SOGRECA 08-12/2023	1 400
- FNP/ COMMISSIONS CREDIT COOPERATIF	1 813
- FNP/ ENGIE	420
- FNP/ BCA SOCIAL 4T23	889
- FNP/ GREFFE TC	91
- FNP/ EAU	1 865
- FNP/ COMPLEMENT HONORAIRES BCA	360
- FNP/ MMA RCD REGUL 2023	9 148
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	169 394
ETAT - CHARGES A PAYER (CVAE)	1 430
ETAT - CHARGES A PAYER (SOLDE TAXE APPRENTISSAGE)	112
INTERETS COURUS A PAYER	1 668
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	196
Total	206 040

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 768
Total	10 768
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	261 901
Total	261 901

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES			
- CCA/ LIXXBAIL EX 12/23	39		
- CCA/ LIXXBAIL EX 12/23	5		
- CCA/ LIXXBAIL EX 12/23	6		
- CCA/ LOCAM EX 12/23	38		
- CCA/ PRODUNET EX 12/23	10		
- CCA/ COOPAMAT EX 12/23	305		
- CCA/COOPAMAT EX 12/23	184		
- CCA/COOPAMAT EX 12/23	1 024		
- CCA/ PRODUNET	249		
- CCA/ LIXXBAIL	4 133		
- CCA/ COOPAMAT	4 178		
- CCA/ LOCAM	598		
Total	10 768		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PCA/ VILLA CAMILLE F151	48 000		
- PCA/ HOTEL DES DUCS F167	114 151		
- PCA/ LA FERME F195	99 750		
Total	261 901		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS CESSIONS IMMOB. CORPORELLES	317 827	775200
Total	317 827	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	777	671200
- VNC IMMOB. CORPORELLES CEDEES	287 962	675200
Total	288 739	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
DOCUSIGN REMBOURSEMENT	496
INDEMNITES JOURNALIERES PRO BTP	2 023
Total	2 519

3C

**Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 3 Rue de la Prévachère
38400 SAINT MARTIN D'HERES
847964889 RCS GRENOBLE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mai 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 291 990,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	291 990,75 euros
En totalité au compte " autres réserves "	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

